



Regroupement familial pour un algerien

Par **KIMONED**, le **20/11/2011** à **09:29**

Bonjour,

bnj a tous je cherche a savoir les démarches pour faire le regroupement familiale pour ma femme en Algérie mes question

1 es que avec fiche de paye d 'intérim (plus de 2000 euro)je peux bénéficier de regroupement

2 pour le dossier je peux faire le regroupent avec livret famille algérien ou je doit fait transcription de livret famille avant

3 le dossier a faire pour regroupement

merci

Par **mimi493**, le **20/11/2011** à **22:06**

[citation]2 pour le dossier je peux faire le regroupent avec livret famille algérien ou je doit fait transcription de livret famille avant[/citation] on ne fait transcrire que si on est Français, et si on est Français, la procédure de regroupement familial n'existe pas.

Par **fatima59**, le **24/11/2011** à **13:15**

bonjour KIMONED

pour le regroupement il faut juste avoir 12 fiche de paie plus que le smig+ la surface de la maison ctt

pour plus d'information n'hésite pas a faire signe
salam

Par **argent53**, le **28/11/2011** à **15:45**

salut kimoned

pour faire bcp plus simple deplace toi au bureau de l'ofii ils vont te donner tous le dossier a
faire c'est plus simple et plus precie pour toi

salam